

## **Compte rendu de l'assemblée générale des Amis de la Terre Midi-Pyrénées du 15 avril 2023**

**Participation :** 24 adhérent.es, un sympathisant et 18 pouvoirs.

**Ouverture des travaux à 14h20 à la Base Toulouse.**

### **Rapport d'activités :**

*Présenté par Gwenola*

- 3ème ligne de métro de Toulouse : en octobre , nous avons déposé un recours au Tribunal Administratif de Toulouse visant l'arrêté du Préfet de Haute-Garonne donnant l'autorisation environnementale. Malgré cela, fin octobre, les arrachages d'arbres commencent, nous avons alors déposé un référé suspension, malheureusement rejeté. Faute de moyens financiers, nous avons décidé de ne pas aller en cassation. Notre dernier espoir repose sur notre recours sur le fond toujours en cours d'instruction.

- Prolongement de la ligne B du métro (CLB):, suite à notre recours gracieux, déposé en février, contre l'arrêté relatif à une autorisation de destruction d'une partie du bois de Pouciquot pour la base d'installation du matériel de travaux, le tribunal administratif a accordé la mise en place d'une médiation (demandé lors du dépôt de la requête) avec le préfet, Tisséo et nos 4 associations (ATMP, FNE, Veracruz, Nature en Occitanie). Dans ce cadre, Tisseo découvre pouvoir épargner sur les 1,7 hectare prévus initialement, la moitié, puis les 2 tiers des arbres, 4000 m2 ont été arrachés ! Mais, sans attendre la fin de cette médiation, en novembre, les arbres sont coupés. Nous décidons alors de nous retirer de la médiation. En avril, fin de la médiation que nous refusons de signer contrairement aux autres associations qui ne souhaitent pas poursuivre en déposant un recours. Nous ne pouvons porter seul ce combat.

- Tour Occitanie : Affaire conjointement menée avec 3 autres associations. Suite à notre pourvoi, le Conseil d'État se déclare, en décembre 2022, incompétent pour statuer et renvoie devant la Cour administrative d'Appel de Toulouse.

- PLU : avec le DAL 31 et Non au Gratte-ciel, nous avons entamé une procédure contre la modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé en mars 2018 par le Conseil Municipal de Toulouse. Celle-ci a pour but d'adapter les règles de diversité sociale (logements sociaux) et de stationnement des vélos afin de permettre la réalisation de la Tour Occitanie. Rejeté en première instance, nous portons désormais ce dossier en appel.

Le travail juridique permet de ralentir la construction de cette tour mais aussi de compliquer la tâche du promoteur pour trouver des investisseurs, ce qui sera aussi décisif pour gagner ce combat.

- Coordination des collectifs en lutte pour l'urgence climatique : en septembre nous lançons, avec Alternatiba, une série de réunions pour organiser une coordination. 16 collectifs et 13 autres associations répondent à l'appel. Plusieurs ateliers sont réalisés pour mettre en commun idées et moyens. Est organisé, l'évènement "CliMars Attaque – Stop béton - Le vivant en action !" entre le 11 mars et le 1<sup>er</sup> avril , avec une grande marche de tous les collectifs et associations, nous participons aussi au rassemblement de Axe vert la Ramée, à Tournefeuille, pour dire non aux projets routiers BUCSM et BUO dans l'ouest toulousain et à l'action du Bocage Autrement.

- Camp climat toulousain du 18 au 21 août co-organisé avec Alternatiba, ANV-COP21 et les Désobéissants Toulouse. Bilan : affluence, des ateliers complets avec listes d'attentes, une ambiance conviviale et bienveillante. Pour l'instant, il n'y a pas de projet de Camp Climat pour 2023.

- La Base Toulouse : la Base d'Action Sociale et Écologique, lieu de rencontres et d'actions militantes, portée par une dizaine de groupes locaux de collectifs de Toulouse et ses alentours qui luttent pour la justice climatique, écologique et sociale a ouvert ses portes début mars rue Lespinet.

- Une victoire contre EDF : Le 19 octobre 2016, suite à une succession de dysfonctionnements, la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) a rejeté en quelques minutes une quantité très importante de radioactivité dans l'environnement. Avec le Réseau "Sortir du nucléaire" et 7 autres associations, nous avons mené le combat contre l'impunité du pollueur jusqu'en Cour de cassation. Le 9 septembre 2022, la cour d'appel de Bordeaux a finalement condamné EDF.

- Incinérateur du Mirail : Il s'agit de l'incinérateur le plus polluant en France et qui arrive en fin de vie. Alors que les riverains et les associations souhaitent réduire le poids des déchets et éviter ainsi plus de pollution, ainsi que se mettre en règle avec les législations nationales, la métropole toulousaine propose de maintenir ou d'agrandir la taille de cet incinérateur qui permet d'alimenter un réseau de chaleur toujours plus vaste. Une concertation publique a eu lieu en fin d'année.

En collaboration avec Zero Waste Toulouse qui a fait un travail remarquable en proposant un scénario, nous avons participé au débat public en organisant 2 réunions et un atelier publics afin d'informer les riverains et mutualiser nos réflexions, nous avons interpellé la garante des droits puis la présidente CNDP pour dénoncer la forme et le fond de cette concertation en demandant, avec la LDH et un collectif de riverains, sa suspension que nous n'avons pas obtenu. La réunion de synthèse organisée par Décoset en novembre a été riche en expérience et si le débat que nous souhaitons suspendre a été tout de même mené à son terme, il aura eu le mérite de mettre en évidence l'incomplétude du dossier de Décoset et l'absence des acteurs politiques dans le débat. A suivre en 2023 donc avec pour objectif de maximiser la participation des associations et des citoyens aux comités de décisions. La métropole a récemment déclaré qu'elle n'appliquera pas la tarification incitative qui est pourtant le meilleur levier d'action pour la réduction des déchets. L'incinérateur serait un aspirateur à déchet pour toute la région. Nous déplorons que les élus ne mènent pas les actions nécessaires pour simplement respecter la loi qui est, concernant la Métropole de réduire de 30% nos déchets pour 2030. La région a repris la compétence de la valorisation des déchets, nous avons pas été consulter pendant une année. nous participons

- Autoroute Castres-Toulouse : soutien à l'association La Voie Est Libre qui lutte contre ce projet anachronique, dé-contextualisé des enjeux actuels, basé sur une étude non-actualisée, gains de temps fantaisistes et contradictoires, solutions alternatives non-considérées, opacité du dossier... Nous avons déposé un avis défavorable à l'enquête publique. Aux côtés d'autres associations, nous travaillons à un recours. AE implique que soit démontrée la raison impératif d'intérêt majeur, or, la commission d'enquête a considéré que l'opportunité de la construction de l'autoroute n'est pas discutable.

- Soutien des ATMP au "Collectif pour un Muret écologique et non carcéral" contre le projet d'une 3e prison à Muret. En collaboration avec la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), nous décidons de contrer ce projet. Outre les arguments de la LDH sur le fait que cette future prison de 600 places serait une nouvelle « usine carcérale », il aura des conséquences écologiques irréversibles et dévastatrices sur les écosystèmes locaux et la biodiversité. Il entraîne la destruction de zones boisées et agricoles, d'un milieu naturel très diversifié avec une friche de plus de 20 ans, d'habitats naturels dont une zone humide, des espèces animales et végétales dont certaines sont protégées.

Nous déplorons un mépris envers les associations et collectifs des citoyens dans la commission Consultative L'Herm notamment nous devons nous battre pour pouvoir exprimer nos préoccupations.

- Soutien au collectif N.A.T.U.R.E.S. Pradettes qui a un projet de ferme urbaine sur une friche de la métropole. Ce projet pourtant récompensé par la Région et par la Commission Européenne est rejeté par la métropole. Nous participons aux manifestations et interpellation des élus et des promoteurs.

- Soutien au collectif « À pas de loutre » : le lac de Montbel en Ariège est menacé par un projet touristique de luxe. Nous avons déposé un avis défavorable à la consultation publique.
- Nucléaire : prélèvements de myriophiles en amont et en aval de la centrale pour analyse de la pollution radioactive par la CRIIRAD. L'étude démontre non seulement l'effet des rejets radioactifs sur la contamination du vivant, un effet potentialisé par l'état de la ressource en eau et les besoins des organismes au cours de leur développement, mais aussi la nécessité d'une surveillance indépendante de l'environnement.
- Francazal : Projet de ZAC « futur campus des mobilités innovantes et décarbonées », « technocampus hydrogène » : participation à la concertation avec le collectif "Axe Vert de La Ramée". C'est une des rares zone de la métropole qui n'est pas été artificialisé de manière anarchique. Nous devrions demander cette zone soit préservée.  
Lors du plan d'exposition au bruit en 2011 les élus on réduit au maxi contre l'avis des militaires, pour ouvrir à l'urbanisation. Récemment une activité est en train de redémarrer Pour rappel, un projet innovant avait déjà été porté qui a été abandonné (Hyperloop)
- Jonction Est : Participation à la concertation publique en septembre. C'est un petit endroit préservé avec des arbres et une belle voie cyclable.
- PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme de l'Habitat) de Toulouse Métropole : associés aux principales étapes de l'élaboration du PLUi-H, en tant qu'association agréée protection de l'environnement, nous avons produit un avis sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui formalise les objectifs politiques définis dans la démarche d'élaboration du PLU. Il souligne les contradictions du projet : pour schématiser, le PADD déclare faire de l'écologie une priorité mais maintient des objectifs de croissance démographique et de création d'emplois très élevés.
- Forum des mobilités : suite aux réunions organisées en mars 2022 avec Alternatiba, AUTATE, "Faiseurs de Ville", France Nature Environnement, le collectif "Axe Vert de La Ramée", Deux Pieds Deux Roues, rédaction d'une proposition en 10 points phares d'alternatives faisant la part belle aux mobilités douces et au rail qui a donné lieu à une tribune inter-associations.
- Participation à des commissions ou instances :
  - CCE de l'aérodrome de Toulouse-Lasbordes
  - CCE de l'aérodrome de Muret-Le Lherm (constitution)
  - CCE de l'aérodrome de Francazal
  - Commission Consultative des Services Publics Locaux de DECOSET
  - CODEV de Toulouse Métropole
  - Copil Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère
  - Atmo Occitanie
  - PAT (Projet d'Alimentation Territorial) du SICOVAL
  - Haute Garonne Environnement
  - Réseau 31 - Commission de Consultation des Services Publics Locaux (CCSPL)
  - Plan Régional Prévention et Gestion des Déchets
  - SICOVAL – CCSPL
  - ORDECO
  - Commission de suivi du site (CCS)Ariane Group
  - Santé et Environnement à la Mairie de Ramonville
- Participation à Eau Secours 31
- Participation aux "Cafés Bricole" avec le CCAS de Ramonville
- Participation à Caracole pour la mise en place de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) et Calim'potes (Caracole Alimentation Pour tous et Toutes)

- Tenue du stand sur un évènement des Amis du Monde Diplomatique (« quels choix énergétiques pour se déplacer demain ? ») et sur les foires AgitaTerre (la Hage), Brax qui mousse et Garo'bio.
- Grands Projets Inutiles et Imposés (GPII) à Toulouse : en juin, nous avons participé à la manifestation régionale et à une tribune.
- Marche pour le climat en septembre et novembre.
- Accueil de la Coordination Nationale des Groupes Locaux du 19/11 au 20/11 à Toulouse.
- Réalisation de 2 "Feuille Verte" (journal envoyé aux adhérents et diffusés sur des lieux "amis").
- 33 Lettrinfo et, tous les jours, les actualités nucléaire.
- Tenue de 10 réunions du Conseil d'Administration.

**Vote POUR le rapport d'activité à l'unanimité moins une abstention.**

## **Rapport moral :**

### ***Présenté par Françoise***

Encore beaucoup d'activités cette année, sur 10 mois exactement puisque notre dernière AG était au mois de juin. Nous avons démarré cette année avec beaucoup d'énergie, notamment sur la réunion de plusieurs collectifs et associations qui nous ont menés à échanger avec des citoyens de tous bords et de tous âges sur l'efficacité des politiques publiques. Le constat est partagé par tous : nos décideurs ne sont ni conscients de la problématique climatique, ni force de proposition et continuent à bétonner partout où cela est possible lançant des projets un peu partout dans la métropole et dans la région, en niant l'évidence.

De plus en plus d'associations se posent les mêmes questions mais malheureusement se heurtent aux mêmes non réponses. Du coup les citoyens sont révoltés mais certains sont démunis. Des actions non violentes sont menées mais très controversées et la répression est très forte. Cela pose la question de notre investissement dans ces actions. La violence policière et répressive fait peur, mais les résistants n'avaient-ils pas peur eux aussi ? Si nous avons fait la publicité de certaines d'entre elles nous sommes restés frileux dans l'affichage des Amis de la Terre Midi Pyrénées. Non pas que nous ayons peur de perdre nos subventions, nous n'en avons pas, mais plutôt de perdre notre agrément. Cela nous a porté à réfléchir sur l'efficacité de nos actions juridiques qui il faut bien le dire n'ont pas donné grand-chose à ce jour sauf après des années de lutte (la dernière victoire en date celle de la pollution à Golfech) et des sommes astronomiques investies. Oui, nous avons été très déçus du rejet de notre référé contre la 3ème ligne de métro. La colère de certains de nos jeunes, nous la comprenons et même si nous déplorons la violence, n'oublions jamais que la violence de nos décideurs est bien supérieure par les moyens qu'ils se donnent pour rayer du débat public d'autres alternatives.

Pire que tout, ils nous entraînent vaillamment vers une 6ème extinction de masse en nous vendant du vert à toutes les sauces.

Cette année encore, Partout où nous avons pu, nous avons émis des avis négatifs sur les projets écocides. Nous avons beaucoup lutté et peut être trop, oubliant ainsi de nous accorder le temps de construire nos arguments et de les déployer sur une plus large population. Nous n'avons pas su définir nos priorités et s'emparer des campagnes nationales. Le travail de groupe a manqué et certains de nos membres se sont un peu épuisés à courir dans tous les sens.

Cependant, nous avons la chance d'avoir eu encore cette année un CA des amis de la Terre Midi Pyrénées qui a tenu le coup et qui aujourd'hui peut présenter un bilan d'activité plus que positif.

Je remercie ici toute l'équipe qui a su tenir un cap un peu incertain certes, mais qui nous a conduits jusqu'ici à la Base, aboutissement d'un projet inter collectif que nous devons maintenir dans le temps avec pour ambition de coordonner et mutualiser nos forces pour dire stop aux projets inutiles et imposés, pour une transition vers des sociétés soutenables au Nord comme au Sud.

### ***Présenté par Dominique***

Les buts de notre association :

- *Agir dans tous les domaines relevant de l'écologie, de la protection de la nature et de la défense de l'environnement ;*
- *Promouvoir la participation des citoyens à la défense et à la définition de leur cadre de vie ;*
- *Définir un projet de société écologiste et les moyens pour y parvenir par un travail de recherche, de réflexion et de proposition ;*
- *Lutter contre le gaspillage des ressources naturelles en favorisant une meilleure organisation sociale et une modification des comportements individuels, tant en France qu'en Europe et dans tous les pays de la planète ;*
- *Informers dans tous les domaines et dans une perspective écologique*

Je pense que nous avons respecté ces engagements autant que nos forces et nos moyens nous l'ont permis. Il faut préciser et citer les moyens d'actions que nous joignons à nos buts :

- Organiser de réunions, colloques, séminaires, etc.
- Éditer et diffuser des livres, brochures, tracts, documents audio et audiovisuels, etc.
- Organiser d'autres formes de vie sociale ;
- Représenter en tous lieux et auprès de toutes les instances notamment en justice, des intérêts matériels et moraux concernant l'objet social de l'association ;
- Favoriser toute activité nécessaire à la réalisation des buts de l'association

Je voulais rappeler à tous, ces éléments qui, s'ils nous semblent élémentaires et évidents, montrent l'éventail et l'ambition que nous imposent notre engagement depuis des années pour la protection de la nature sur notre planète qui commence à notre porte.

Je voudrais être assez bref donc je ne m'étendrai pas sur l'ensemble des situations qui montrent aujourd'hui que depuis le Club de Rome et les avertissements de René Dumont, nous avons raison. Il serait important que, dans nos communications, nous trouvions la façon de souligner le retard que les pouvoirs publics, la classe politique et même scientifique, ont pris. Aujourd'hui, ils lancent des alertes dans tous les sens climat, atmosphère, eau, déchets, etc ... qui se trouvent dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) qui incarne le projet d'aménagement du territoire, porté par la Région à l'horizon 2040 et qui a été adopté le 30 juin 2022.

Nous, Association de Protection de l'Environnement, avons la possibilité d'ester auprès des tribunaux pour la défense de l'environnement. Nous n'avons pas hésité, souvent à nos frais, d'exercer ce rôle... il faudra le renforcer et obtenir des tribunaux les reconnaissances et des dédommagements qui nous permettront, en harmonie avec les autres associations, de continuer à être les défenseurs de cette nature encore bien malmenée... Des lois votées par le Parlement Européen sont souvent détournées ou mal traduites dans notre législation et quand elles le sont, elles n'ont pas un caractère suffisamment contraignant, mais elles sont maintenant à disposition et le crime d'écocide montre son nez... Les infractions prévues à l'article L. 231-2, commises de façon intentionnelle, constituent maintenant un écocide lorsqu'elles entraînent des atteintes graves et durables à la santé, à la flore, à la faune ou à la qualité de l'air, du sol ou de l'eau.

Sur l'air des « Copains d'abord » de Tonton Georges...

*Si vous avez examiné  
Notre rapport d'activités  
Vous avez donc pu constaté  
Que sans hésiter  
Nous avons toujours respecté  
Ce que nos statuts exigeaient  
Mais si vous nous désapprouvez  
Vous pourrez voter*

*La nature et l'écologie  
La défense du cadre de vie  
La chasse au pillage, au gaspi  
C'est notre utopie  
Et pour qu'un vrai Démocratie  
Règne dans notre beau pays  
Il faut nous battre sans répit  
C'est un grand défi*

*Et on défend notre planète  
Au milieu de ces gens pas nets  
Qui ne parlent que de recettes  
De fric, de pesettes  
Et même quand on leur dit tout net  
Qu'il faut décroître pour être honnête  
Qu'la sobriété, c'est la fête  
Il faut voir leur tête*

Sur l'air de "Et pourtant" de Charles Aznavour

*Et pourtant, pourtant ...  
Tchernobyl et Fukushima  
Et pourtant, pourtant ....  
Le nucléaire et le climat  
Et pourtant, pourtant ....*

*Cet été, on va manquer d'eau  
C'est sûr qu'il f'ra encore plus chaud  
C'est à cause de tous ces nigauds  
Qui nous ont tourné le dos  
Quand on leur disait d'faire mollo  
La décroissance allait crescendo  
Ils ont continué, ces salops  
À pisser dans l'eau*

*Une société écologique  
Nous mobilise et c'est logique  
Il faut trouver une logistique  
Assez sympathique  
Et trouver des gens dynamiques  
Dans ce système catastrophique  
Qui met tout le monde en panique  
C'est pas très pratique*

*On fait s'qu'on peut  
On fait au mieux  
Mais j'vous assure qu'c'est laborieux  
Et on voudrait être plus nombreux  
Ça c'est vrai, morbleu  
Que se lèvent les courageux  
Que viennent les jeunes vertueux  
On est un peu devenu vieux  
Oui c'est malheureux*

Et sur l'air de «La Complainte Des Filles De Joie » du même Tonton Georges et sans arrières pensées...

*Bien qu'on soit copines et copains... Bis  
Toujours joyeux soir et matin... Bis  
C'est pas tous les jours qu'on rigole... Parole ... Parole  
C'est pas tous les jours qu'on rigole*

*On fait partie d'un grand machin... Bis  
Universel et parisien... Bis  
Mais on est bien en Haute-Garonne... Parole... Parole*

*Annie, Elsa et Gwenola... Bis  
Et Pauline sont de tous les combats... Bis  
Ce sont de précieuses bénévoles... Parole... Parole*

*Notre Françoise toujours au Front... Bis  
N'est pas la dernière pour les gnons... Bis  
Faut pas lui couper la parole... Parole... Parole*

*L'incinérateur et Greta  
Et pourtant, pourtant ...  
L'autoroute et la LGV  
L'agriculture, l'eau et même l'air...etc....*

*On manifeste pour le train... Bis  
Et pour les transports en commun... Bis  
Car on est contre la bagnole... Parole... Parole*

*On va dans le marais poitevin... Bis  
Pour s'opposer à ces bassins... Bis  
Et faire des pieds nez aux guignoles... Parole... Parole*

*Autoroute, TGV, métro,... Bis  
Tour Occitane... ça fait de trop... Bis  
On ne veut pas un' Mégapole... Parole... Parole*

*Mettons Macron à la retraite  
Il faut tout faire pour qu'il s'arrête  
Il serait temps qu'il dégringole... Parole... Parole*

**Vote POUR le rapport moral à l'unanimité.**

## **Point adhésions :**

Le nombre d'adhésions est en baisse, nous avons 224 adhérent.e.s à jour de cotisation (243 en 2022), dont 14 adhésions couple.

## **Rapport financier :**

**Présenté par Elsa**, voir le document "Bilan financier de l'année 2022" joint.

Notre bilan fait apparaître un solde débiteur de 17 699,58 € qui est le résultat de notre investissement dans plusieurs recours juridiques.

**Vote POUR le rapport financier à l'unanimité.**

## **Orientations :**

Les thématiques proposées sont : transport (autoroutes, boulevards urbains, train, plan de mobilité), air, eau, déchets, urbanisation (zéro artificialisation nette, notamment), GPII (Grands Projets Inutiles et Imposés).

Les modes d'action :

- discussion autour de notre choix de ne pas mener des actions de désobéissance civile non violente. Celui-ci est d'autant plus important que la législation évolue dans le bon sens. Il faut aussi être attentif à être acceptable vis à vis de la population et d'être identifié comme un interlocuteur des pouvoirs publics, notamment pour conserver notre agrément. D'autant que très peu d'associations ont cette possibilité d'ester en justice.
- informer en précisant plus clairement nos points de vue car il y a une grosse prise de conscience mais une grosse résistance des industriels, agroindustriels, élus,... il faut travailler les argumentaires et faire des plaidoyers.
- agir juridiquement
- renforcer l'investissement des adhérents hors métropole toulousaine pour élargir géographiquement nos actions, notre agrément étant régional.

Focus sur deux points :

- La chaufferie biomasse d'Atlanta : projet prévu d'abord à Trois cocus contre lequel une mobilisation très importante des habitants a eu lieu. De plus, l'industriel a finalement considéré que le lieu n'était pas assez grand. Le projet est donc maintenant à Atlanta avec biomasse et géothermie.
- Transport :
  - aérien : participation à la Commission consultative de l'Environnement de Blagnac pour limiter l'extension de l'aéroport et faire la promotion de la fermeture la nuit. Une adhésion au Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine (CCNAAT) est proposée pour renforcer notre action dans ce domaine.
  - vélos : soutien avec l'AUTATE du REV (Réseau Express Vélo).

Le Conseil d'Administration indique que, sans renfort de l'équipe actuelle de bénévoles, nous ne pourrions réaliser toutes les orientations proposées. Il est donc important que des adhérent.e.s s'investissent dans les actions, même sans être membre du Conseil d'Administration.

**Vote POUR les orientations à l'unanimité.**

## **Élection du Conseil d'Administration :**

Se présentent : Elsa Boudy, Patrice Etave, Dominique Gilbon, Alain Kubiak, Gwenola Kubiak, Annie Mercier, Françoise Noiret, Claire Paound et Pauline Roy.

**Vote POUR les candidatures au Conseil d'Administration à l'unanimité.**

**Clôture des travaux à 18h20.**

**La secrétaire de séance : Elsa Boudy**

